

poussé, non seulement par le désir de gagner sa vie, mais encore par celui de pouvoir venir en aide à sa famille, il s'engagea dans la marine de l'État en qualité d'élève mécanicien, puis fut nommé second-maitre après être sorti le premier de l'École des mécaniciens de Toulon. Bien que son rang de sortie de cette école lui permit d'y rester attaché comme professeur, emploi qui était très recherché, il préféra s'expatrier, pour mener une vie plus active, et partit pour une campagne de plus de deux ans à Madagascar, à bord du croiseur *le Bisson*.

A sa sortie de la Flotte, il entra au service de la construction des chemins de fer de l'État, fut nommé conducteur des Ponts-et-Chaussées et obtint ensuite le poste de directeur du service des eaux de la ville de Poitiers, où il sut, pendant de longues années, s'attirer l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'approchaient.

Se sentant fatigué et rêvant de son pays natal, il demanda et obtint d'être nommé, à Marseille, conducteur dans le service des travaux hydrauliques du port, et c'est dans ce poste que la mort est venue le surprendre.

Dans l'intimité, Ollier réunissait toutes les qualités que l'on recherche dans un véritable ami, et ses camarades qui l'ont fréquenté se souviendront toujours du charme sous lequel il les tenait lorsqu'il abordait les questions économiques et sociales qui sont maintenant si étudiées et qu'il traitait avec un bon sens et une justesse de vues qui lui étaient particuliers.

Ollier était un modeste, doué d'une intelligence et d'un esprit cultivés.

Puisse ce souvenir, venant autant de ses Camarades de promotion que de celui qui fut l'un de ses meilleurs amis, apporter un adoucissement à la douleur de sa chère femme, de sa fille éplorée et de toute sa famille.

Laurent Dupv

(Aix 1873).

HEIDET (ALBERT)

Châlons 1880.

Le 27 septembre 1910, nous rendions les derniers devoirs à l'un des meilleurs d'entre nous, Albert Heidet, directeur des ateliers de la Société immobilière industrielle du Midi, mort, à Juvisy, le 24 septembre, dans sa

quarante-septième année, des suites d'un accident de cheval survenu à Toul au cours d'une période d'instruction qu'il faisait comme capitaine de l'armée territoriale.

Une grande affluence de monde accompagnait le convoi funèbre et témoignait de l'estime profonde que Heidet avait su inspirer et aussi des regrets sincères qu'il laisse.

Heidet, né en 1864 à Audincourt, dans le Doubs, où l'inhumation a eu lieu, était entré à l'École de Châlons en 1880, d'où était déjà sorti son frère, notre excellent camarade Stanislas Heidet (Châl. 1874); il y fut constamment dans les premiers et même major. Ce qui le caractérisait, c'était son intelligence faite d'un bon sens qui n'était jamais en défaut, sa grande adresse manuelle, sa vive ardeur au travail et son aménité constante.

Il n'était pas de structure athlétique, loin de là; cependant, à l'école, à l'atelier des modèles qu'il avait choisi, et bien que les machines-outils à bois n'aient été installées que pendant notre troisième année, et que, par conséquent, les travaux fatigants de dégrossissement dussent être faits à la main, il était premier à l'atelier, non seulement par le fini de son travail, mais aussi par sa grande production.

A la force musculaire qui lui manquait, il suppléait par son adresse étonnante et l'esprit pratique extrêmement développé dont il était doué; la solution juste et simple, si rebelle aux recherches de tant d'autres, lui apparaissait toujours immédiatement.

Ces qualités primordiales devaient lui servir plus tard, en les mettant en application dans l'industrie dont il devint un des chefs brillants.

En sortant de l'école, il fit son volontariat, puis il fit un stage d'un an aux ateliers des chemins de fer de l'Est, à Épernay; il les quitta en 1885 pour entrer chez notre camarade Maugin, fabricant d'ustensiles de ménage en tôle. Il sortit de là en 1890 pour diriger, à vingt-six ans, les importants ateliers d'émaillerie de la maison Japy frères, à La Feschotte.

De 1896 à 1910, il dirigea enfin les ateliers, aujourd'hui si développés grâce à son habile initiative, de la Société immobilière industrielle du Midi où il ne laisse que d'unanimes regrets, aussi bien de la part du personnel qu'il avait sous ses ordres que de celle du Conseil d'administration de la Société.

Voilà quelle fut la carrière industrielle d'Albert Heidet.

Comme Camarade et ami, il était parfait. C'était un enthousiaste de toutes les réunions de Camarades et notamment de celles de notre promotion. A ces dernières, sa joie était d'autant plus grande que nous étions

plus nombreux; il allait de l'un à l'autre, exultant, heureux de serrer les mains amies et surtout d'apprendre que, depuis la dernière entrevue, la situation de chacun s'était améliorée, affirmée; il avait pour tous un mot d'affectueuse camaraderie. Son cœur était d'or pur, aussi son bonheur était-il fait de celui des autres. Ses sentiments étaient toujours généreux et élevés. Il était ardent patriote et faisait partie de nombreuses sociétés où l'on cultive l'amour du pays et les idées de solidarité.

Les discours éloquentes prononcés autour de son cercueil, et qui sont reproduits ici, diront à nos Camarades toute l'admiration et la sympathie que professaient pour notre ami tous ceux qui eurent le bonheur de le fréquenter.

DISCOURS DE M. LE COMMANDANT DIDIER

DU 63^e RÉGIMENT TERRITORIAL D'INFANTERIE.

MESDAMES, MESSIEURS,

En l'absence du capitaine Barcet, président de la Société amicale des officiers de l'École d'instruction de la caserne du Prince-Eugène, qui est désolé de n'avoir pu venir, c'est au président-fondateur qu'échoit le triste privilège de prononcer quelques mots sur ce cercueil, avant que la dépouille mortelle de notre cher ami Heidet ne soit conduite dans le caveau de famille où il trouvera parmi les siens le repos éternel.

Au nom de tous ses amis (et tous ceux qui le connurent furent pris au charme de son grand cœur) permettez-moi de rappeler ce que fut la carrière de l'ami que nous pleurons.

Engagé conditionnel, en 1883, au 42^e d'infanterie à Belfort, Heidet sortit sous-officier en 1884. Il aurait pu certes être nommé sous-lieutenant dès son passage dans la réserve, puisqu'il était sorti du régiment avec la mention « très bien », mais sa situation civile n'était pas assise à son gré puisque nous le voyons accomplir une période de réserve comme sous-officier en 1889. C'est encore à Belfort qu'il va accomplir sa période et, sur cette parcelle du territoire alsacien, restée seule française, il s'affermir dans les idées patriotiques qu'il avait toujours eues et que ce stage ne fit que confirmer.

Nous le voyons donc nommé sous-lieutenant de réserve en 1891, lieutenant territorial en 1899 et capitaine en 1907.

En 1908, il avait accompli les vingt-cinq années de service exigées par

la loi, mais il trouva que faire son devoir c'était insuffisant; aussi fit-il plus que son devoir, car il demanda à être maintenu dans les cadres et, grâce à ses excellentes notes, le 11 août 1908, le décret présidentiel lui donnait satisfaction et il restait à son cher 41^e territorial à Toul, au poste d'honneur, à la frontière!

Pourquoi faut-il qu'un accident terrible lui soit arrivé dès la période qui suivit son maintien, et pourquoi faut-il que nous soyons là aujourd'hui, consternés, devant une famille éplorée par la disparition du mari aimé, du père adoré de ses trois enfants.

Qui dira les raisons des malheurs les plus épouvantables. Depuis sa chute, Heidet était condamné, la science impuissante ne pouvait que laisser consommer l'œuvre de mort; en vain son épouse adorée, ses enfants aimés lui prodiguèrent leurs meilleurs soins, rien n'y fit!

En récompense de ses états de service et sur la demande de ses amis et notamment de son intime le commandant Digeaux, le lieutenant-colonel Virolleau, commandant le 41^e territorial, devait porter Heidet sur son tableau de proposition pour la Légion d'honneur. Nous n'attendions que le mois de décembre pour solliciter du ministre la croix pour notre ami et je suis pertinemment sûr que le général Brun aurait avec joie présenté au Président de la République le décret nommant Heidet chevalier.

Hélas! la mort a été plus prompte que nous; les hommes marchent à pas comptés et la mort à pas de géant, mais, cette croix qu'il n'a pu recevoir, nous savons qu'il la méritait et sa famille peut en être aussi fière que s'il l'avait reçue.

Honneur à ceux qui meurent dans la tourmente de la bataille; honneur à ceux qui meurent dans des catastrophes maritimes, ils luttent contre les hommes, contre les éléments, mais leurs noms passent à la prospérité.

Et moi, je dis honneur plus encore à ceux qui, comme Heidet, meurent sans bruit, qui meurent des suites d'une blessure reçue dans un service commandé, la grande foule ignorante et curieuse ne se presse pas sur le passage de leur corps, mais leurs amis qui, comme nous, savent quel est le héros modeste que nous perdons, quel est l'ami disparu dont l'absence nous est particulièrement cruelle, nous qui ne pouvons qu'associer notre douleur à celle de cette famille si profondément éprouvée, nous n'oublierons jamais ce que fut Albert Heidet et sa vie modeste et dévouée nous servira d'exemple, son nom sera pour nous synonyme du devoir militaire et du devoir familial.

Adieu Heidet, adieu mon cher ami, va reposer en paix au milieu des tiens.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

DE LA SOCIÉTÉ « LA FRATERNELLE », A JUVISY.

MESDAMES, MESSIEURS,

La Fraternelle est encore en deuil par la perte de notre regretté bienfaiteur M. Heidet.

Cette année, notre Société a eu la douleur de perdre plusieurs de ses membres, dont deux bienfaiteurs. C'est pour elle une pénible épreuve qui pourrait diminuer notre énergie; mais la mémoire de nos chers disparus et les services qu'ils nous ont rendus soutiendront notre courage.

La Fraternelle s'associe aux éloges si mérités prononcés à la mémoire de M. Heidet.

Nos concitoyens ont souvent fait appel à la compétence administrative de M. Heidet pour qu'il accepte un mandat au service de la commune, où il aurait rendu de grands services, mais il a toujours décliné ces offres pour ne se consacrer qu'à la grande Société qu'il dirigeait avec une science et une vive intelligence qui lui valurent une large part dans les progrès obtenus dans cet important établissement.

Dans sa difficile et délicate situation, il apporta un tact et une équité qui lui attirèrent la sympathie des intérêts opposés.

M. Heidet laissera des regrets parmi les Sociétés dont il faisait partie, où il apportait les qualités de son esprit accueillant, conciliant, et les conseils d'un administrateur expérimenté.

Nous adressons à sa veuve, à ses enfants et à sa famille l'hommage de notre sincère affliction et de nos respectueuses condoléances.

Puisse notre sympathie adoucir leur chagrin.

Adieu Monsieur Heidet!

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT

DE LA SOCIÉTÉ DES « VÉTÉRANS DE L'ARMÉE, » DE JUVISY.

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est toujours pour le Président d'une Association comme la nôtre un pénible devoir que celui de venir dire un dernier adieu au Camarade qui disparaît.

Aujourd'hui, ce devoir m'est doublement plus cruel à remplir, car Albert Heidet, que nous pleurons, fut un de nos plus fidèles et de nos plus dévoués collaborateurs, en même temps qu'il fut un ami.

Je ne vous dissimulerai pas que nous nous étions préparés au triste événement qui nous réunit autour de ce cercueil.

Depuis son accident survenu pendant sa dernière période militaire, sa santé nous inquiétait. Aujourd'hui, nous sommes devant le fait accompli.

Le capitaine Albert Heidet, dont la vie a été un exemple, ne manquait à aucune de nos réunions, nos sorties, nos fêtes, heureux de s'abriter quelques instants sous les plis du drapeau des Vétérans.

Tous ceux qui ont connu cet excellent homme au cœur franc ont pu apprécier sa probité, son activité infatigable et sa connaissance approfondie en toutes choses.

A ces qualités se joignaient celles de l'homme moral : jugement sain et droit, cordialité envers ses Camarades, condescendance avec ceux qui travaillaient sous ses ordres. Sa mémoire restera un exemple du devoir accompli avec la simplicité de l'homme de mérite.

Tout l'avait désigné pour remplir à la Section les fonctions de vice-président ; il y tint sa place avec autant de distinction que d'autorité.

Tous les camarades, ils sont là pour en témoigner, prisaient la sagesse de ses décisions et son fraternel dévouement.

Il est utile de lui rendre cet hommage de sa vie où il n'a manqué à aucun de ses devoirs de vrai républicain et de bon Français.

Vous êtes parti trop tôt, cher vice-président, votre tâche n'était pas terminée, mais vous tombez en soldat sur le champ de bataille, vous étiez de ceux qui marchent en avant sans s'inquiéter s'il y a du soutien derrière.

Vous tombez comme tous ceux qui se dévouent, se prodiguent sans compter, présumant trop de leurs forces et ne songeant à eux que lorsqu'il est trop tard.

Adieu, cher regretté camarade et ami ; nous vous quittons profondément attristés, et à ces regrets vient s'ajouter celui de n'avoir pas vu briller sur votre poitrine l'étoile des braves, car vous étiez un brave, et nul plus que vous ne méritait cette haute distinction pour les bons et loyaux services rendus à la patrie, pour laquelle vous avez sacrifié votre santé, votre temps et votre vie, car vous mourez victime de votre dévouement militaire.

MADAME,

Permettez que ma dernière parole soit pour vous.

En vous adressant l'expression de nos regrets biensincères, nous savons que nous ne pouvons rien pour calmer votre douleur et celle de votre famille, nous ne pouvons que la partager; mais vous avez un fils. Malgré son jeune âge, nous connaissons ses sentiments, nous sommes sûrs qu'il s'efforcera de continuer les traditions de travail, de probité et d'honneur de son regretté père et nul doute que ce ne fût la suprême pensée de celui qui n'est plus.

Au nom des Camarades, une dernière fois, adieu cher ami.

Si nous, ses amis, le regrettons et le pleurons pour tant de qualités, je laisse à penser dans quel état de désespoir sont une épouse, trois enfants, un frère et une famille que Heidet aimait avec toute l'affection dont son excellent cœur était capable.

Devant une perte si cruelle et si prématurée, on ne peut que rester confondu de l'impuissance de l'homme envers l'implacable destin.

L. BORAMÉ
(Châl. 1880).
